

**GUIDE DE REMPLISSAGE D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN 2023
POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE 2024**

**LISTE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR LA COUR DE CASSATION
(Loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires
Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires)**

PERSONNE MORALE

Dénomination sociale : **Laboratoire PACA**

Expert inscrit sur la liste de la cour d'appel D'**AIX-EN-PROVENCE**

Candidature aux fins de : (cocher la case de votre choix)

☒ **INSCRIPTION**

☐ **EXTENSION D'INSCRIPTION**

☐ **RÉINSCRIPTION** - Préciser la date d'inscription initiale sur la liste nationale :

!/ ATTENTION NOUVELLE NOMENCLATURE !

*Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret
n° 2004-1463 du 23 décembre 2004*

**Les candidatures 2023 pour une inscription en 2024 devront être présentées au regard de cette
nouvelle nomenclature fixant les rubriques avec leurs spécialités.**

**Lorsque le reclassement n'est pas automatique, les rubriques sollicitées doivent être conformes à celles sollicitées lors du
reclassement par les cours d'appel.**

(Nouvelle nomenclature sur le site de la Cour de cassation : Mes démarches/Trouver un expert/Si vous êtes un expert/Candidature)

Rubriques sollicitées selon la **NOUVELLE NOMENCLATURE** de la Cour de cassation fixée par **l'arrêté du 5 décembre 2022** relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret du 23 décembre 2004 qui abroge l'arrêté du 10 juin 2005 : (préciser le numéro et le libellé exacts de la (ou des) rubrique(s))

G.18.1. Balistique

G.18.4. Munitions.

Le dossier de candidature doit être accompagné des pièces suivantes, dans l'ordre établi ci-dessous (Cocher les cases correspondant à votre envoi) :

Renseignements relatifs à la candidature :

- ☒ lettre de motivation du dirigeant/gérant de la personne morale
- ☒ fiche détaillée des activités de la personne morale précisant :
 - 1/** la date de début d'activité et sa nature
 - 2/** que cette activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires

Renseignements relatifs à l'identité :

- ☒ copie du K-BIS et numéro d'inscription SIRET
- ☒ copie des statuts
- ☒ annexe 1 à compléter par le dirigeant/gérant de la personne morale
- ☒ annexe 1 bis à compléter par chacune des personnes détenant une fraction égale ou supérieure à 10% du capital social
- ☒ copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité du dirigeant/gérant et de chacune des personnes détenant une fraction égale ou supérieure à 10% du capital social
- ☐ copie du livret de famille **pour les personnes nées à l'étranger**

Renseignements relatifs à l'activité d'expert :

- ☒ annexe 2 à compléter
- ☒ attestation d'inscription sur la liste des experts de la cour d'appel
- ☒ justificatifs attestant que la personne morale dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés (diplômes, agréments...)

x annexe 3 (tableaux d'activité expertale entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022) [à imprimer et à compléter en autant d'exemplaires que de rubriques sollicitées](#)

Déclaration sur l'honneur

x annexe 4 à compléter par le dirigeant/gérant de la personne morale (nom et prénom du dirigeant/gérant, nom de la personne morale, date et signature)

Renseignements relatifs à l'activité professionnelle :

x liste des publications, enseignements, mandats... *(sous format word, excel...)*

x copie d'une attestation d'inscription pour toute profession relevant d'un ordre professionnel

Renseignements permettant d'évaluer la connaissance acquise des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien :

x liste des documents ou formations juridictionnelles, procédurales et expertales (formations suivies du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022) *(sous format word, excel...)*

x justificatifs des documents ou formations juridictionnelles, procédurales et expertales

Le dossier complet (dossier de candidature et pièces) doit être expédié ou déposé, en un seul exemplaire, avant le 1^{er} mars 2023, le cachet de la Poste ou le reçu délivré par l'accueil faisant foi, à l'adresse suivante :

Cour de cassation - Parquet général
Service des Experts
5, quai de l'Horloge - TSA n° 89202
75055 PARIS CEDEX 01

Fait à NICE , le 4 février 2023 Signature : X

ANNEXE 1
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IDENTITÉ
DE LA PERSONNE MORALE
(A compléter par le dirigeant/gérant)

Dénomination sociale : **Laboratoire PACA**

Date de création : **2 janvier 1990**

Nature de l'activité : **Laboratoire scientifique**

Adresse du siège social (qui figurera sur l'annuaire en cas d'inscription) :

17 rue du Port

06000 NICE

Adresse de la succursale (s'il y a lieu) :

Téléphone : **04.00.00.00.00**

Adresse courriel : **laboratoirePACA@xxx.fr**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IDENTITÉ
DU DIRIGEANT/GÉRANT

NOM : **RUGGI**

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse. Le cas échéant nom d'usage)

Prénom : **Joffrey**

Date et lieu de naissance : **22 mai 1967 à ANTIBES (06)**

(préciser n° arrondissement pour Paris et Lyon)

Nationalité : **Française**

Adresse professionnelle : **17 rue du Port**

06000 NICE

Téléphone professionnel : **04.00.00.00.00**

Numéro de fax : **04.00.00.00.00**

Adresse(s) courriel(s) : **laboratoire PACA@xxx.fr**

Adresse personnelle : **9 rue de la Plage**

06160 JUAN LES PINS

Téléphone personnel : **04.00.00.00.00**

Profession : **Directeur**

Fonctions juridictionnelles exercées (préciser lesquelles : conseil de prud'hommes, tribunal de commerce...)

ANNEXE 1 BIS
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IDENTITÉ DES PERSONNES DÉTENANT
UNE FRACTION ÉGALE OU SUPÉRIEURE À 10 % DU CAPITAL SOCIAL

NOM : CALIBRE née BALLES

(pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse. Le cas échéant nom d'usage)

Prénom : Annie

Date et lieu de naissance : 25 Décembre 1968 à MARSEILLE VIII

(préciser n° arrondissement pour Paris et Lyon)

Nationalité : française

Adresse professionnelle : 17 rue du Port

06600 NICE

Téléphone professionnel : 04 00 00 00 00

Numéro de fax :

Adresse(s) courriel(s) : laboratoirePACA@xxx.fr

Adresse personnelle : 12 rue des Palmiers

06600 ANTIBES

Téléphone personnel : 04 00 00 00 00

Profession *(Préciser le cas échéant le nom et l'adresse de l'employeur)* : Technicienne

Fonctions juridictionnelles exercées *(préciser lesquelles : conseil de prud'hommes, tribunal de commerce...)*
.....
.....

ANNEXE 2
RENSEIGNEMENTS RELATIFS A VOTRE ACTIVITÉ D'EXPERT

Inscrit(e) actuellement sur la liste de la cour d'appel de **AIX EN PROVENCE**
Date de première année d'inscription : depuis le 1^{er} janvier 2012

Inscription précédente sur une autre liste de cour d'appel :
Si oui, préciser quelle cour d'appel et à quelle période :
.....

Rubriques d'inscription sur la liste de la cour d'appel :

G-03.01. BALISTIQUE

G-03.04. MUNITIONS.

Exercez-vous une partie de votre activité pour le compte d'une ou plusieurs société(s) d'assurance ou mutuelle(s) ?
NON

Si oui, répondez aux questions suivantes, le cas échéant sur un document que vous intercalerez :

***Dans quel domaine (appréciation de préjudices économiques, réparation de dommages corporels...) ?**
.....
.....

***Etes-vous lié avec une société d'assurance ou une mutuelle par un contrat prévoyant votre intervention régulière comme expert à ses côtés ? Apportez toute précision utile :**
.....
.....

***Quelle est la part (en pourcentage) de votre activité totale exercée pour le compte de ces sociétés sur les trois dernières années ?**
.....
.....

***Précisez le nombre de missions que vous avez effectuées au bénéfice de sociétés d'assurance ou mutuelles au cours des trois dernières années :**
.....
.....

***Précisez le(s) nom(s) des sociétés d'assurance ou mutuelles pour lesquelles vous êtes intervenu au cours des trois dernières années :**
.....
.....

ANNEXE 3
TABLEAUX D'ACTIVITÉ EXPERTALE
ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022

! ATTENTION NOUVELLE NOMENCLATURE !

*Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret
n° 2004-1463 du 23 décembre 2004*

**Les candidatures 2023 pour une inscription en 2024 devront être présentées au regard de cette
nouvelle nomenclature fixant les rubriques avec leurs spécialités.**

**Lorsque le reclassement n'est pas automatique, les rubriques sollicitées doivent être conformes à celles sollicitées lors du
reclassement par les cours d'appel.**

(Nouvelle nomenclature sur le site de la Cour de cassation : Mes démarches/Trouver un expert/Si vous êtes un expert/Candidature)

A remplir par le candidat **en utilisant impérativement les cadres types** ci-dessous.

Remplir un tableau par spécialité d'inscription.

Sur ces états, doivent figurer par **ordre chronologique** :

- les expertises **ordonnées** par les juridictions de l'ordre judiciaires françaises (pas par les juridictions administratives, ni les juridictions étrangères) **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022**
- les expertises dont les rapports ont été **déposés** **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022** (bien que ordonnées antérieurement)

Dénomination sociale	Laboratoire PACA	
Branche Rubrique Spécialité	Codage	Libellé
	G-03.01	BALISTIQUE

1. États récapitulatifs
(CADRE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT)

	2020	2021	2022
Nombre d'expertises ordonnées	25	23	29
Nombre de rapports déposés	25	23	24

Nombre d'expertises en cours au 31 décembre 2022	5
---	---

2. Etat détaillé des rapports déposés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022

Juridiction (type et localisation)	N° de répertoire civil ou n° de parquet	Date de la décision (commettant l'expert)	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s) délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations *
X	X	X	X	X	X	X

* Dans la case observations, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant des mineurs.

3. Etat détaillé des missions en cours au 31 décembre 2022

Juridiction (type et localisation)	N° de répertoire civil ou n° de parquet	Date de la décision (commettant l'expert)	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s) délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations *
X	X	X	X	X	X	X

* Dans la case observations, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant des mineurs.

ANNEXE 3
TABLEAUX D'ACTIVITÉ EXPERTALE
ENTRE LE 1^{er} JANVIER 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022

/!\ ATTENTION NOUVELLE NOMENCLATURE !

*Arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1er du décret
n° 2004-1463 du 23 décembre 2004*

**Les candidatures 2023 pour une inscription en 2024 devront être présentées au regard de cette
nouvelle nomenclature fixant les rubriques avec leurs spécialités.**

**Lorsque le reclassement n'est pas automatique, les rubriques sollicitées doivent être conformes à celles sollicitées lors du
reclassement par les cours d'appel.**

(Nouvelle nomenclature sur le site de la Cour de cassation : Mes démarches/Trouver un expert/Si vous êtes un expert/Candidature)

A remplir par le candidat **en utilisant impérativement les cadres types** ci-dessous.

Remplir un tableau par spécialité d'inscription.

Sur ces états, doivent figurer par **ordre chronologique** :

- les expertises **ordonnées** par les juridictions de l'ordre judiciaires françaises (pas par les juridictions administratives, ni les juridictions étrangères) **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022**
- les expertises dont les rapports ont été **déposés** **entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022** (bien que ordonnées antérieurement)

Dénomination sociale	Laboratoire PACA	
Branche Rubrique Spécialité	Codage	Libellé
	G-03.04	MUNITIONS

1. États récapitulatifs
(CADRE A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT)

	2020	2021	2022
Nombre d'expertises ordonnées	22	40	60
Nombre de rapports déposés	22	40	55

Nombre d'expertises en cours au 31 décembre 2022	5
--	---

**2. Etat détaillé des rapports déposés
entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2022**

Juridiction <i>(type et localisation)</i>	N° de répertoire civil ou n° de parquet	Date de la décision <i>(commettant l'expert)</i>	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s) délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations *
X	X	X	X	X	X	X

* Dans la case observations, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant des mineurs.

3. Etat détaillé des missions en cours au 31 décembre 2022

Juridiction (type et localisation)	N° de répertoire civil ou n° de parquet	Date de la décision (commettant l'expert)	Délai imparti pour le dépôt du rapport	Si prorogation(s) délai(s) imparti(s) et date(s)	Date de dépôt du rapport définitif	Observations *
X	X	X	X	X	X	X

* Dans la case observations, mentionner les difficultés ou incidents de procédure qui ont pu expliquer des retards ou des prorogations de délais (ex : difficultés relatives aux consignations, aux scellés notamment) ; les procédures de référé ; les désignations comme sapiteur et non expert ; les dossiers criminels ; les dossiers concernant des mineurs.

ANNEXE 4
DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
(A compléter par le dirigeant/gérant)

Je soussigné(e), **Joffrey RUGGI**,
représentant légal de la personne morale **Laboratoire PACA**

- affirme n'avoir été ni l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes moeurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

- affirme ne pas avoir été frappé(e) de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du code de commerce.

- affirme n'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice des missions judiciaires d'expertise.

- m'engage à répondre à toutes sollicitations des juridictions et à accomplir ma mission d'expert avec diligence.

- certifie sur l'honneur l'exactitude des indications fournies ci-dessus et je m'engage à porter à la connaissance du procureur général toute modification susceptible d'intervenir dans ma situation.

Fait à **Nice**, le **4 février 2023**

Signature du candidat

X